

03836

Détecteur à infrarouge passif By-alarm Plus, connexion en radiofréquence 868 MHz, pose en saillie, alimenté par batterie au lithium 3V CR17450 comprise, blanc.

Le détecteur à infrarouges passifs est un dispositif radio bidirectionnel.

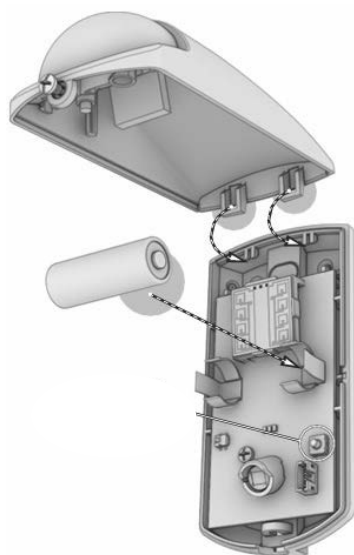
BATTERIES

Le détecteur est alimenté par une batterie alcaline au lithium de 3 V modèle CR17450. Pour remplacer la pile, ouvrir le dispositif et remplacer la pile en ayant soin de ne pas inverser les polarités. En cas de remplacement de la batterie, appuyer sur le bouton ENROLL pour synchroniser correctement le dispositif avec le récepteur via radio.

 **ATTENTION !** Risque d'explosion en remplaçant la batterie par un modèle non adéquat

INSTALLATION

1. Choisir la position appropriée à l'installation.



- Dévisser la vis et ouvrir le couvercle en le détachant de la base.
- Dévisser la vis et retirer la carte électronique de son logement.
- Ouvrir les orifices pour faire passer les vis d'ancrage.
- Maintenir la base sur le point de fixation et marquer les points de fixation de la base.
- Fixer la base à l'aide des vis d'ancrage.
- Introduire la batterie en respectant les polarités.
- Procéder à la configuration à l'aide du logiciel By-alarm Plus Manager en ajoutant le dispositif et en tapant le code QR.
- Remettre en place la carte électronique dans son logement.
- Monter le couvercle frontal et serrer la vis de fixation.
- Procéder aux programmations et aux réglages de la sensibilité.

FONCTIONNEMENT

Si quelqu'un se déplace dans l'espace couvert par le détecteur, le signal d'alarme se déclenche et les leds correspondant aux capteurs qui ont détecté le mouvement s'allument ; dans ce cas, la led rouge s'allume pour indiquer que le signal d'alarme a été envoyé et reçu par la centrale. Il sera possible de régler la sensibilité du détecteur en phase de configuration en fonction de sa position et du type d'environnement dans lequel il est installé. La variation de la sensibilité réduit la portée, mais réduit aussi la capacité de détecter de légères variations de chaleur/température. Après avoir transmis l'alarme, le signal reste automatiquement neutralisé pendant 3 minutes ; la transmission du rétablissement est envoyée 5 secondes après le rétablissement de l'alarme.

Signalisations de la led

LED rouge allumée = déclenchement alarme et activation infrarouge

Anti-sabotage

Le détecteur est protégé contre le sabotage à travers :

- un contact présent sur la carte électronique ;
- un capteur à inertie qui détecte la variation de la position et de l'inclinaison du détecteur.

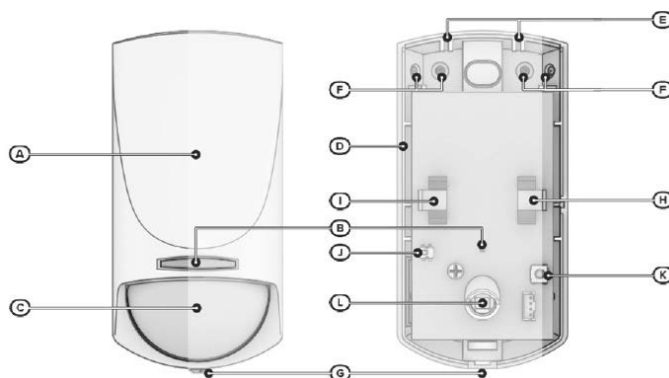
CONFIGURATION

Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.

CONSIGNES D'INSTALLATION

- L'installation et la configuration doivent être confiées à des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.
- Installer le dispositif à une hauteur de 2 - 2,4 m.
- Les vis de fixation font partie du dispositif anti-arrachement et leur présence est indispensable pour que ce dispositif fonctionne correctement.

VUE DE FACE



- A : Couvercle en plastique du dispositif
- B : LED rouge de signalisation
- C : Lentille
- D : Base en plastique
- E : Sièges pour crochets de fermeture du couvercle
- F : Sièges pour vis de fixation
- G : Vis de serrage du couvercle
- H : Positif + batterie
- I : Négatif - batterie
- J : Contact anti-ouverture
- K : Bouton de configuration
- L : Capteur infrarouge (PIR)



ATTENTION !

En cas de remplacement, jeter les piles dans les conteneurs prévus pour le tri sélectif.

- Durant l'installation, s'assurer de ne pas percer les tuyauteries, conduits du gaz, gaines électriques, etc.
- Éviter d'installer le détecteur à proximité des sources de perturbation suivantes : surfaces réfléchissantes, flux d'air directs, courants d'air, ventilateurs, fenêtres, sources de vapeur, vapeurs d'huile, sources infrarouge, lignes électriques, lampes au néon et objets pouvant modifier la température tels que des poêles, des réfrigérateurs et des fours (consulter les CONSIGNES D'INSTALLATION).
- Éviter d'utiliser cet article dans des endroits où les écarts de température risquent d'être brusques.
- Ne pas occulter le champ de vision du détecteur, même partiellement.
- Les leds doivent se trouver au-dessus de la lentille.
- Ne pas toucher la surface du capteur pour ne pas compromettre le fonctionnement du détecteur. Si nécessaire, nettoyer la surface du capteur à l'aide d'un chiffon doux.

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : batterie au lithium 3 V CR17450 comprise
- Tension de signalisation « Batterie faible » : < 2,4 V
- Consommation :
 - 30 µA en veille
 - 30 mA max en service
- Type de capteur : PIR dual numérique
- Mode de détection : Émission infrarouge
- Impulsions d'alarme dénombrables : de 1 à 2
- Durée minimum signalisation 5 s
- Distance de détection : 13 m maximum
- Angle de détection : 90°
- Gamme de fréquence : 868 MHz
- Puissance RF transmise : < 25 mW (14 dBm)
- Type de communication : bidirectionnelle
- Modulation : GFSK
- Durée moyenne de la batterie : 3 ans
- Avis de batterie déchargée : sur clavier et sur centrale
- 1 poussoir de configuration
- LED de signalisation d'alarme
- Température de fonctionnement : de -10 à +40 °C
- Humidité relative : ≤ 93% sans condensation
- Indice de sécurité : 2
- Classe environnementale : II
- Dimensions (L x H x P) : 120 x 60 x 48 mm
- Poids : 100 g

CONFORMITÉ AUX NORMES.

Directive RED. Directive RoHS

Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-2-6, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 62479, EN IEC 63000.

Vimar S.p.A. déclare que l'équipement radio est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible sur la fiche du produit à l'adresse Internet suivante : www.vimar.com.

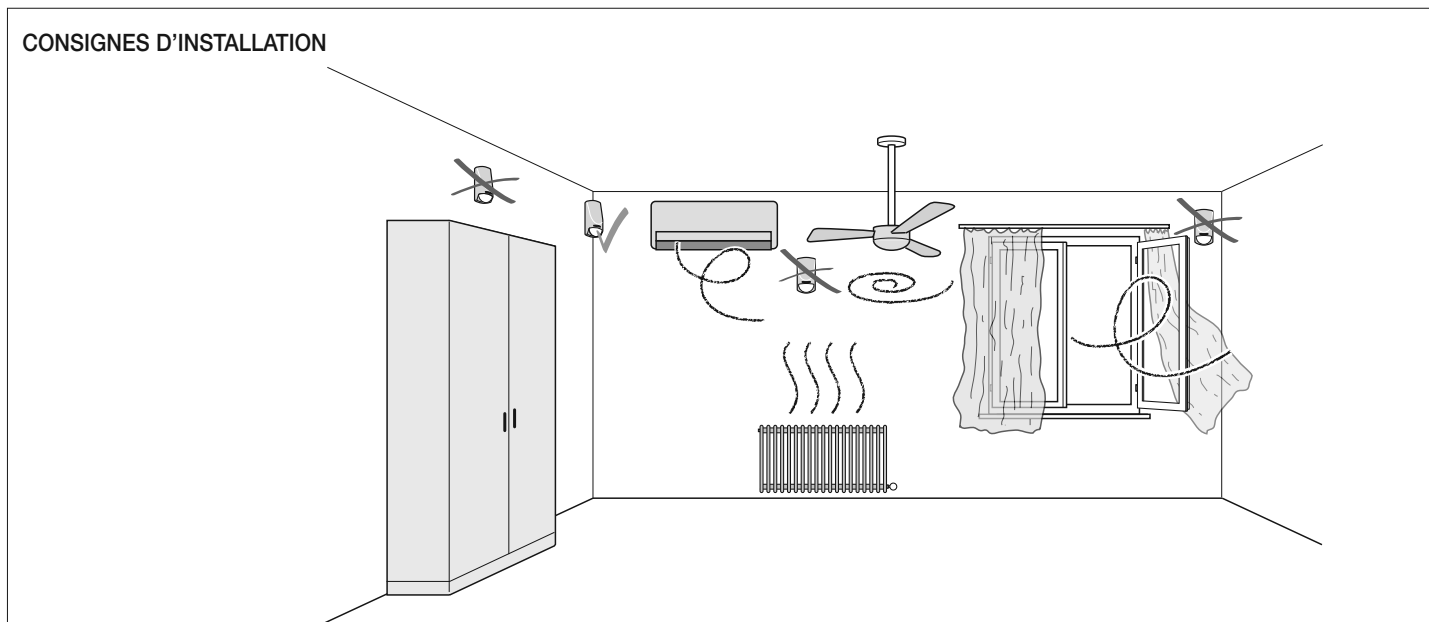
Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.



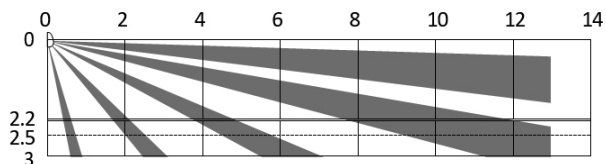
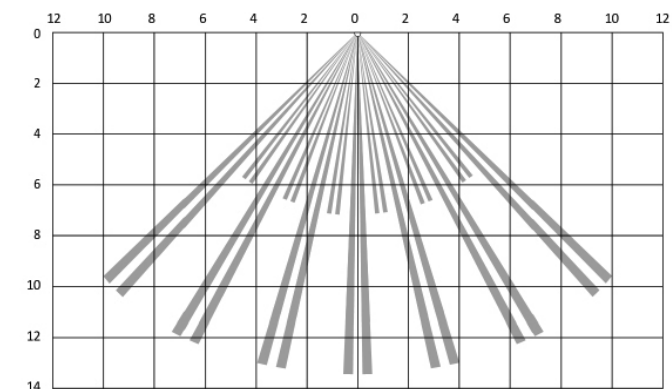
DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.

CONSIGNES D'INSTALLATION



DIAGRAMMES DU CHAMP DE DÉTECTION



90°

- IR niveau 1
- IR niveau 2
- IR niveau 3